

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration  Dossier complet le N° d'enregistrement
	1. Intitulé du projet
Mise au gabarit de 245 m de ro	oute empierrée avec création d'une place de dépôt-retournement
	laces de dépôt en terrain naturel de 400 m2
2. Iden 2.1 Personne physique	ntification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	Commune de Mexy
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Pierre FIZAINE, maire de la commune de Mexy
RCS / SIRET   2 1 5 4 0 3 6	$7_{ }$ 6 $ $ 0 $ $ 0 $ $ 1 $ $ 2 Forme juridique Commune
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	du des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proiet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique nº6:Infrastructure	Procédure au cas par cas:
routière	mise au gabarit d'une route empierrée d'une longueur inférieure
	à 3,00 km
Sous rubrique: d	
	A Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formu	4. Caractéristiques générales du projet ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet	
4.1 Nature du projet	
4.1 Nature du projet  Mise au gabarit de 245 m de r avec renforcement de l'épais:	volaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  route par élargissement de la chaussée pour porter la largeur à 3,5 seur d'empierrement.
4.1 Nature du projet  Mise au gabarit de 245 m de r avec renforcement de l'épaiss  Ouverture d'un fossé amont .	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  route par élargissement de la chaussée pour porter la largeur à 3,5 seur d'empierrement.
4.1 Nature du projet  Mise au gabarit de 245 m de r avec renforcement de l'épais: Ouverture d'un fossé amont .	volaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  route par élargissement de la chaussée pour porter la largeur à 3,5 seur d'empierrement.
4.1 Nature du projet  Mise au gabarit de 245 m de r avec renforcement de l'épaiss  Ouverture d'un fossé amont .	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  route par élargissement de la chaussée pour porter la largeur à 3,5 seur d'empierrement.
4.1 Nature du projet  Mise au gabarit de 245 m de r avec renforcement de l'épais: Ouverture d'un fossé amont .	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire  route par élargissement de la chaussée pour porter la largeur à 3,5 seur d'empierrement.

#### 4.2 Objectifs du projet

Améliorer la desserte de la forêt de Mexy en mettant au gabarit un tronçon de route à l'entrée du massif avec aménagement d'un zone de manoeuvre pour les grumiers ainsi que la création de zones de dépôt pour les bois

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Après nettoyage et scarification de la chaussée existante, purge des zones enfoncées, et création d'une tranchée de0.50 m correspondant à l'élargissement, empierrement en plaquette calcaire 0/200 en provenance de carrière sur une épaisseur variant de 0,20 à 0,50 m, suivi de la mise en place de concassé calcaire 0,31.5 et du compactage l'ensemble.

Arasement des accotements avec création d'un fossé amont et d'un passage busé de diam 400 Pose d'une barrière métallique de 6,00 m

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette route ne dessert que la forêt de Mexy et est fermée par une barrière.

Cette route n'est utilisé que pour l'exploitation forestière et l'activité cynégétique.

La commune de Mexy, propriétaire, se situe en Meurthe et Moselle , et n'est donc pas à proximité du massif

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s).					iointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est r	empli			
Examen au cas par cas pour un	dossier de demande d'aide	à l'infras	tructure de	éposé aupr	ès de l'Etat
du Feader et du GIP 52					
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) d	e l'opération -	préciser les u	nités de mes	ure utilisées
	rs caractéristiques			Valeur	
mise au gabarit route empierré Création place de retournement			,	métre-liné	éaire)
Création places de dépôt: 2			240 m2 800 m2		
creation praces de depot. 2	X 400 - 000 m2				
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long ° _	'"	Lat °	_'"
Forêt communale de Mexy	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18	8°, 28° a) et b	), 32° ; 41° e	t 42° :
Territoire communale	Point de départ :	Long. <u>00</u> 5° <u>2</u>	<u>27</u> ' <u>40</u> " <u>678</u>	<b>Lat.</b> <u>48</u> ° <u>0</u>	9' 52" 884
d'Ozières Lieu dit:la Poisse Sud	Point d'arrivée :	Long. <u>00</u> 5° _	<u>27 ' 51 " 956</u>	Lat. <u>48</u> ° _	<u>09' 49 " 63</u> 8
Parcelle cadastrale AH n°4	Communes traversées :				
	Commune d'Ozière				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvro	age existant ?	· .	Dui <sup>x</sup>	Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact	? (	Dui	Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	utorisé ?				
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program	me de travaux ?		C	) Dui	Non
Si oui, de quels projets se compose le	e programme ?				
Programme de travaux foresti	ers				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. S	ensibil	ité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ls sur le	e lieu d	de votre projet ?
Production forestière			
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?
Si oui, intitulé et date			
d'approbation : Précisez le  ou les			
règlements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non x
	dans I	a zone	d'implantation envisagée :
5.2 Enjeux environnementaux			
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet r.fr/etude-impact
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	, par to	ous mo e.gouv	r.fr/etude-impact
Complétez le tableau suivant,	, par to durable	ous mo	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	, par to durable Oui	ous mo e.gouv	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou	, par to durable	ous mo e.gouv	Lequel/Laquelle?  L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-cleans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de	, par to durable Oui	ous mo e.gouv	Lequel/Laquelle?  L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	, par to durable Oui	ous mo e.gouv	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de	, par to durable Oui	ous mo e.gouv	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output.  Le projet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output le projet se situe-t-il :  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?  en zone de montagne ?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-of-complete se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-of-complete se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?  sur le territoire d'une commune littorale?	, par to durable Oui	Non  **	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-outpet se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?  sur le territoire d'une commune littorale?  dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc	, par to durable Oui	Non	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-of-complete se situe-t-il:  dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?  sur le territoire d'une commune littorale?  dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale	, par to durable Oui	Non  **	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output le d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  sur le territoire d'une commune littorale?  dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?	, par to durable Oui	Non  **	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy
Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-output le d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?  sur le territoire d'une commune littorale?  dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?	, par to durable Oui	Non  **	L'ensemble du massif est situé dans la zone de protection Spéciale (ZPS par arrêté ministériel du 5/01/2006 du Bassigny qui couvre de vastes étendues forestières et herbagères sur 98 400ha, en limite des département de la Haute-Marne et des Voges.La ZPS a été créée notamment pour les Milans Noir et Roy

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?  si oui, est-il prescrit ou approuvé?		×	
dans un site ou sur des sols pollués ?		*	
dans une zone de répartition des eaux ?		×	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		<b>*</b>	
dans un site inscrit ou classé ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		×	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines (	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		<b>*</b>	
Dono, wood	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		*	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	oui	*	apport de carrière
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		x	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?  Est-il concerné par des risques sanitaires ?	*   X	
Commodités de voisinage	Est-il source de		Sauf durant la période des travaux (bruit des engins de chantier)
	bruit ?  Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x	
	Engendre-t-il des odeurs ?	□ <sub>x</sub>	Sauf durant les travaux (gaz d'échappement)
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	×	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<u>*</u>	Sauf durant les travaux (compactage)
	Est-il concerné par des vibrations ?	x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	×	Sauf gaz d'échappement des engins et véhicules
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	×	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	x	Amélioration de l'accès au massif

6.2 Les in	ncidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les in	ncidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
Au rega qu'il dev	rd du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou rait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	ojet étant une amélioration d'une infrastructure existante, les modifications n'entrainent
pas de	e perturbation nécessitant une étude d'impact

8.	А	n	=	-3	ŗ.

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

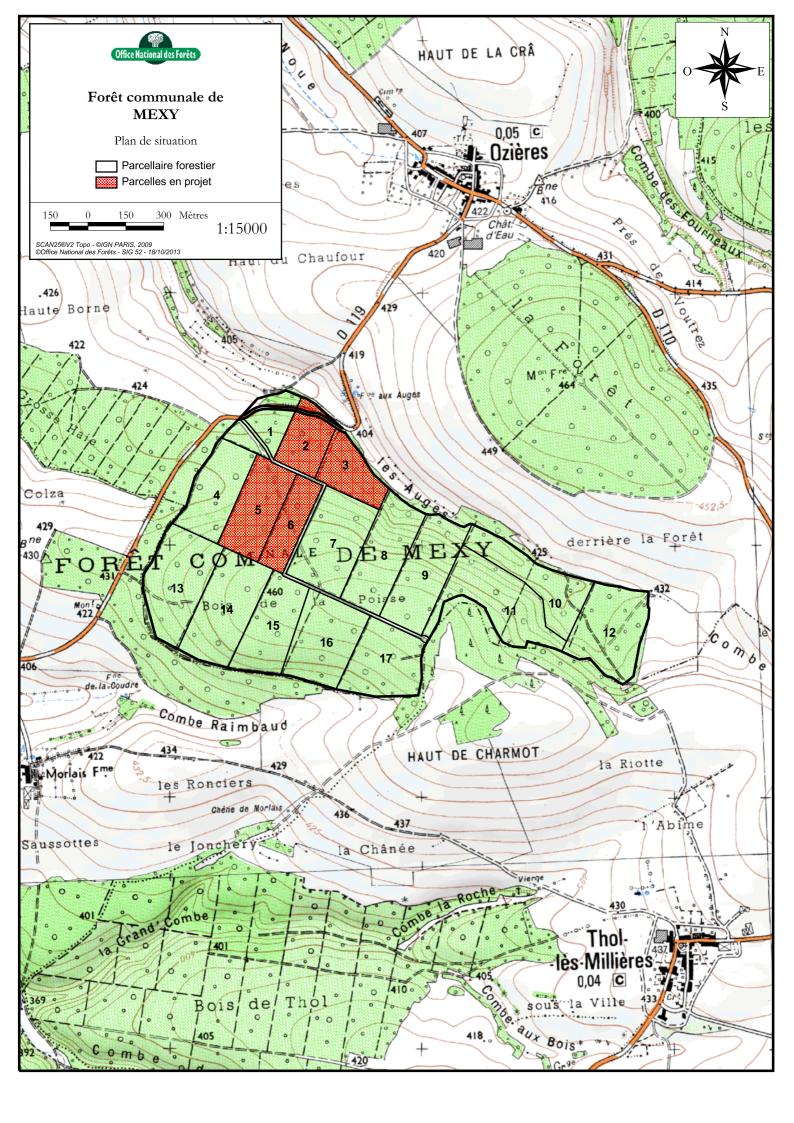
## Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus le, 15 mai 2014

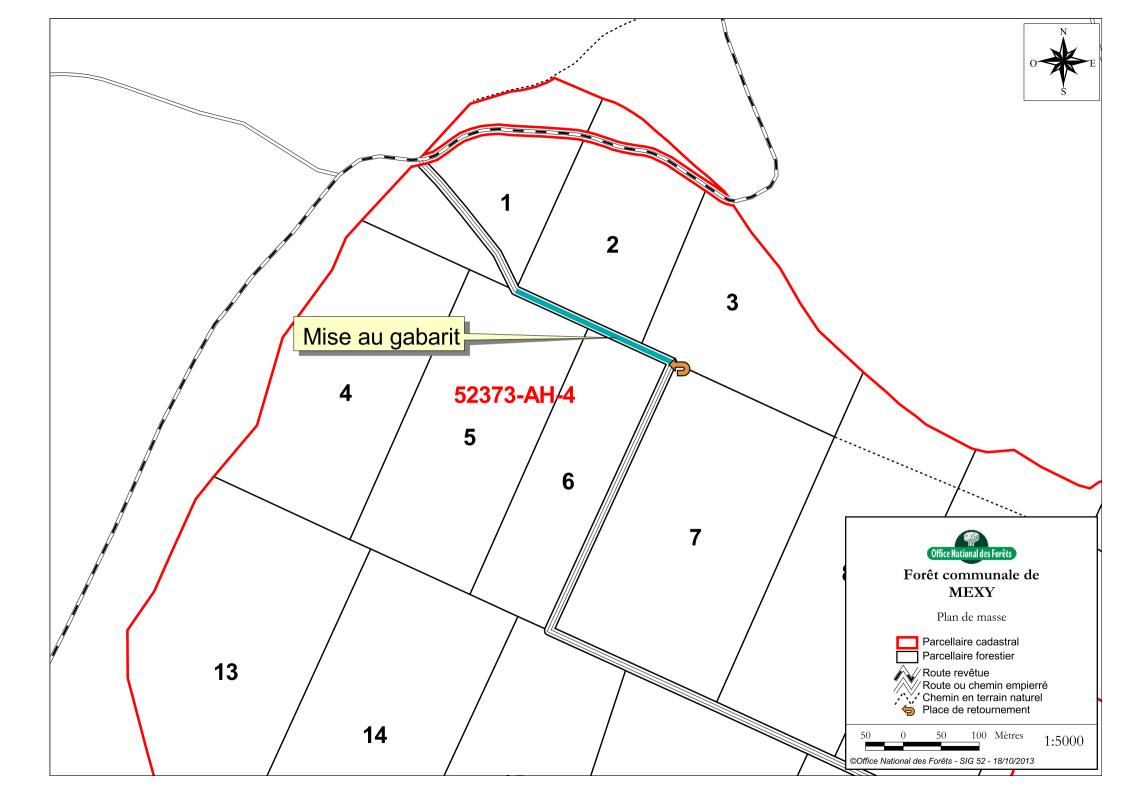
Signature

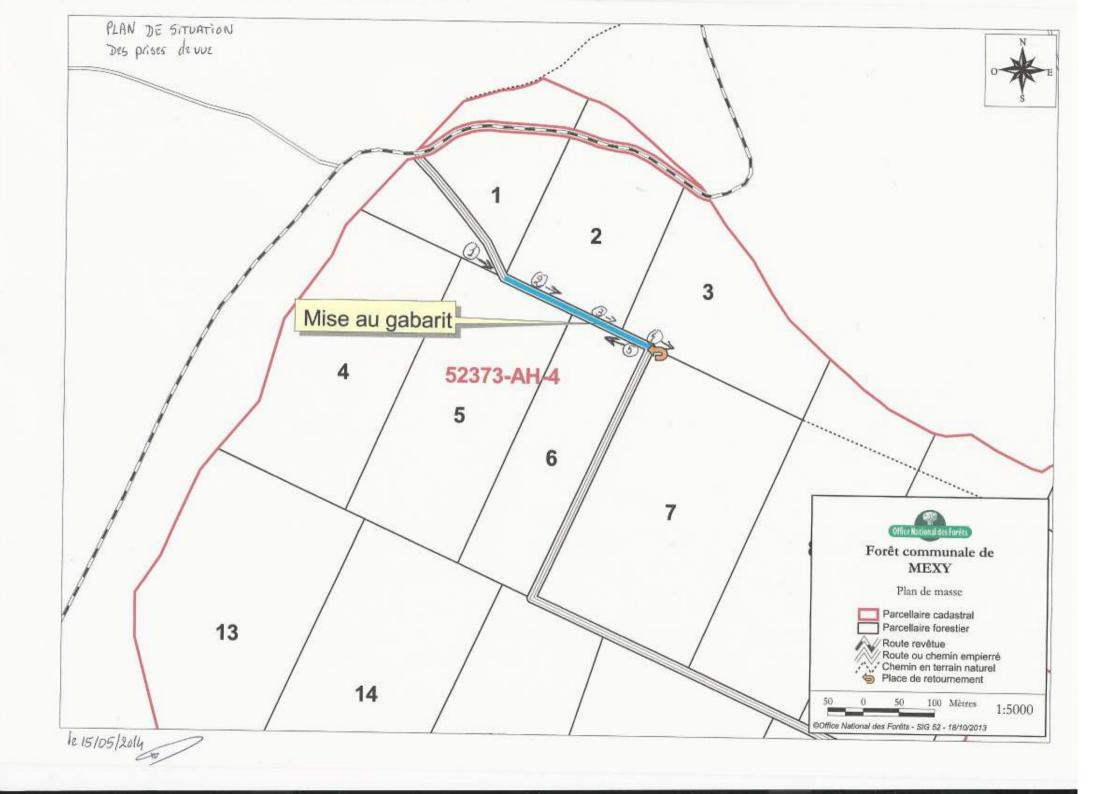
Fait à

Wassy

Le Technicien Forestier Babert DUFAIT



















# DEMANDE DE SOUTIEN A L'AMELIORATION DE LA DESSERTE FORESTIERE 2014

#### Annexe à compléter pour la sélection des dossiers

En 2014, les dossiers de demande d'aide sont sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets.

En application de la réglementation européenne du FEADER (art.49 du Règlement (UE) n° 1305/2013), une sélection des dossiers sera réalisée sur la base des critères suivants.

Merci de compléter obligatoirement les cadres ci-dessous et de vous engager sur l'exactitude des données fournies.

Minimisation de l'impact environnemental du projet (description des mesures prises pour limiter l'impact environnemental du projet ) :

Renforcement d'un tronçon existant sans modification importante de l'environnement

Caractère collectif du projet de desserte : (plu	lusieurs cases peuvent être cochées le cas échéai	<i>it)</i> :
--	---	--------------

Projet individuel (une seule propriété forestière Projet collectif porté par une structure de regroupement

desservie) dédiée association syndicale

Projet collectif porté par un propriétaire mandaté Projet collectif porté par un OGEC

développement forestier

Autres (à mentionner):

Démarches collectives de gestion forestière pour les propriétés à desservir (plusieurs cases peuvent être cochées le cas échéant) :

Pas de démarche collective de gestion Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier

Plan Simple de Gestion collectif Propriétaire(s) adhérant(s) à une organisation de producteurs

Association syndicale de gestion forestière Propriétaire(s) adhérant(s) à un organisme de gestion en

Syndicat intercommunal de gestion forestière ou groupemment commun non reconnu comme organisation de producteurs

syndical forestier

Autres (à mentionner):.....

#### Impact économique de l'aide et mobilisation des bois :

Surface à desservir : 105 ha

Productivité estimée : **4,2.**m³/ha/an Volumes à mobiliser et plus value :

	Récolte estimée sur les parcelles desservies, sur 15 ans (A)	Dont volume supplémentaire qui n'aurait pas été récolté sans les travaux de desserte projetés (B)	Plus value escomptée au m³ (C)	Prix moyen au m³ escompté (D)	Plus value estimée sur 15 ans (E)=[(A- B)*C]+(B*D)
Bois d'œuvre	4 253 m <sup>3</sup>	20 m <sup>3</sup>	3 €/m³	50 €/m³	13 699 €
Bois d'industrie	2 835 m <sup>3</sup>	400 m <sup>3</sup>	2 €/m³	10 €/m³	8 870 €
Bois énergie	283 m <sup>3</sup>	283 m <sup>3</sup>	7 €/m³	7 €/m³	1 981 €
TOTAL	7 371 m <sup>3</sup>	703 m <sup>3</sup>			24 550 €